Union Monétaire Ouest Africaine

CREPMI

Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers

**COMMUNIQUE** 

Le Président du Conseil Régional a le plaisir d'informer le public de la signature

d'une Convention de Coopération, d'Assistance et d'Echanges d'Informations entre

le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF)

de l'UMOA et le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), Organe de

régulation du marché financier marocain.

La cérémonie de signature de ladite convention s'est tenue le jeudi 12 septembre

2013 à Rabbat (MAROC) en présence de Messieurs Hassan BOULAKNADAL et

Jeremias PEREIRA, respectivement Directeur Général du CDVM et Président du

CREPMF.

Cette Convention vise à promouvoir la coopération entre les deux régulateurs, en

vue d'assurer la protection des investisseurs et le bon fonctionnement des marchés

financiers dans les juridictions dont dépendent les Autorités signataires, de servir

de cadre à des actions de coopération technique et d'assistance mutuelle ainsi que

l'échange d'informations entre régulateurs.

Elle permettra d'accroître la coopération transfrontalière entre les différents

acteurs des marchés financiers respectifs et de renforcer le développement des

deux places financières. Cette démarche permettra de trouver un socle pour la

prochaine opérationnalisation du hub financier, CASABLANCA FINANCE CITY, afin de

parvenir à une intégration financière pour le bonheur des peuples africains.

-------

Site web: http://www.crepmf.org